SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

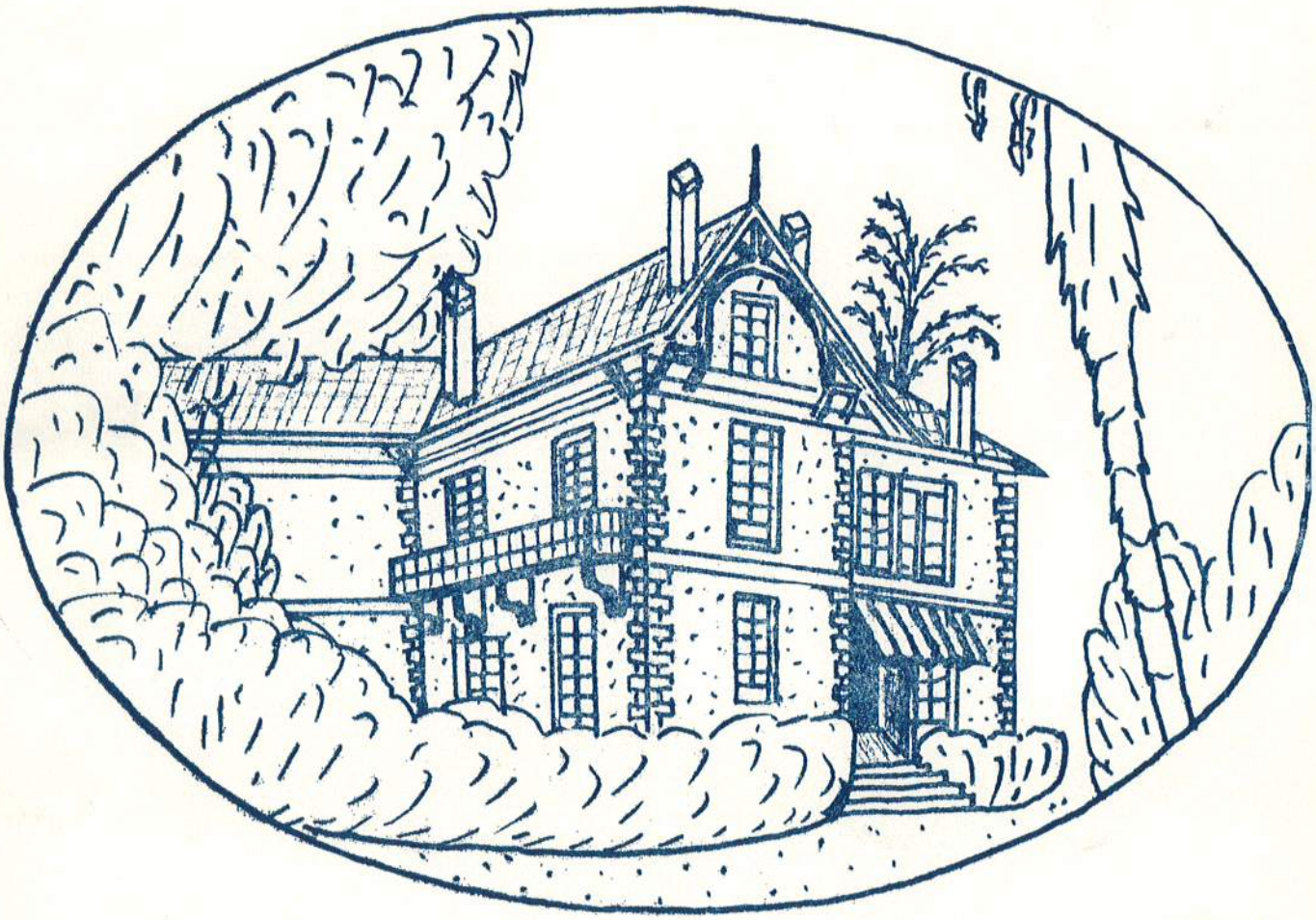

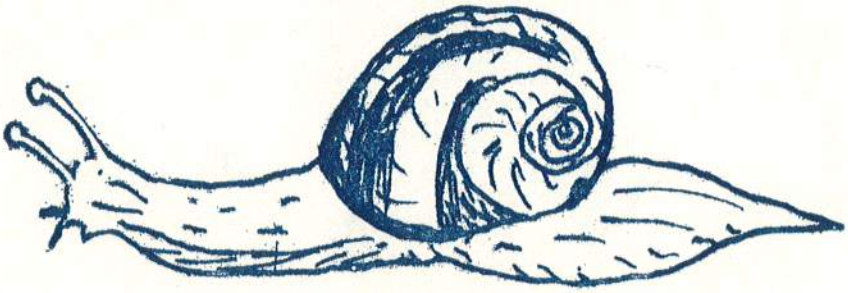

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MOIS de FEVRIER 1986 n° 26

Parution MENSUELLE

Editeur responsable : Mairie de ST SEVERIN

Président : MR BUREAU Robert, Mairie

Rédacteur : Secrétariat Mairie de ST SEVERIN

Déclaration de dépôt enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le n° 445 le 02.12.1983

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ETAT - CIVIL

Naissance : "Lorsque l'Enfant paraît..."

CHARLOTTE DARES, fille de Jean-Michel et de Corinne JANÇOU est née à ANGOULEME le 17 JANVIER 1986.

Nos voeux de bonne santé au bébé et à sa maman, nos félicitations au papa et aux grands parents.

Mariage : Néant

Décès : C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mademoiselle FOURNIER, ô combien sympathique MARION que tout ST SEVERIN regrette. Elle a été inhumée le 28 janvier 1986 au cimetière de MONTIGNAC-le-COQ.

- Le 26 janvier 1986, est décédé à Girac, Mr GABIN Charles, domicilié "chez Jamé" il a été inhumé au cimetière de ST SEVERIN.

Deux sympathiques figures de ST SEVERIN qui disparaissent. Que leurs familles soient assurées de notre commisération dans cette épreuve.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE MUNICIPALE

VIE MUNICIPALE :

Le Conseil Municipal ne s'est pas réuni au mois de janvier.

Le 04 février, à 18 heures a eu lieu une séance du Conseil Municipal, dont voici le compte-rendu.

Tous les conseillers Municipaux assistaient à cette réunion, à l'exception de Mr GENDRON Bernard, excusé.

VIE MUNICIPALE (suite)

entretien éclairage public :

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des textes des Collectivités Electrifiées, relatifs à l'entretien de l'éclairage public par un Syndicat, conscient que cet entretien ne peut plus être assuré par un artisan local, décide de répondre favorablement au questionnaire proposé par les Collectivités Electrifiées.
Le Conseil Municipal souligne néanmoins que cette réponse ne l'engage en rien et juge que des précisions complémentaires lui sont indispensables avant de prendre une décision.

DEVIS U.E.I.R. pour extension ECLAIRAGE PUBLIC :

Monsieur le Maire fait circuler un devis de l'U.E.I.R, d'un montant de 15 438 F concernant la pose de 4 lampes d'éclairage public supplémentaires sur le territoire de la commune (voir bulletin n° 25). Après étude, il s'avère que la lampe prévue route du Michauroy n'est pas indispensable, mais par contre 2 autres installations sont demandées, l'une, sur la route de l'Epine entre la maison de Madame ROUYER et le lotissement, l'autre, sur la route des Patinets.

DEMANDE de SUBVENTION du LYCEE de RIBERAC pour une classe transplantée :

Suite à une demande de subvention du lycée de RIBERAC concernant un séjour d'une semaine à la base départementale de sports de Bombannes (Gironde) pour une classe du lycée dont un élève est domicilié à ST SEVERIN.
Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 100 F., correspondant à la participation communale versée pour la classe de printemps à ST LARY.

CARTE COMMUNALE :

Le Conseil Municipal émet quelques réserves quant à la carte communale. Il désire, en particulier que les zones constructibles soient étendues le long du C.D.709 jusqu'au village de l'Houme et le long du C.D.17 jusqu'au village de "Ferragut".

Le Conseil Municipal décide ensuite que la carte communale sera soumise à la population de ST SEVERIN durant 1 MOIS, soit du 15 FEVRIER au 15 MARS 86.
Elle sera à la disposition des personnes intéréssées dans LA SALLE de REUNION du CONSEIL , un cahier sera mis à leur disposition pour noter leurs éventuelles observations.

GAZINIERE CANTINE :

En remplacement de la cuisinière de la cantine hors d'usage, la Fédération desOeuvres Laïques propose un matériel neuf pour un prix de 13 046 F. T.T.C.
Cet achat devant être financé à moitié par la commune et par la F.O.L.
Le Conseil n'est pas opposé à cet achat, ni à la participation communale, sous réserves de trouver un matériel similaire à un prix plus bas.

Plusieurs conseillers municipaux soulignent la vétusté de la cuisine de la cantine scolaire. Il est demandé à la commission des travaux de contacter des entreprises et de faire établir des devis pour la remise en état de ce local.

STOP route du STADE : Madame TAUPY, approuvée par l'ensemble du Conseil, demande qu'un panneau STOP sit installé à l'intersection de la route du STADE et du C.D.709. Un devis de cette installation, établi depuis lors s'élève à 1 385.13

VENTE des TERRAINS issus de l'acquisition GADY :

Le Conseil Municipal consent à la vente d'un terrain de 6 040 m2 à Mr Patrick VALLADE pour la somme de 107 585.33 F.,
et d'un terrain jouxtant son silo à Mr ROBERT, pour la somme de 56 105.13 F. et une superficie de 3 207 m2.

DEVIS :

Différents devis sont ensuite acceptés par le CONSEIL MUNICIPAL :

- LOGEMENT Mme PEREZ : Travaux d'assainissement des murs.
  coût total de la réparation ..... 8 490.23 F.
  dont électricité ..... 2 473.80 F.
  plâtrerie ..... 4 207.73 F.
  menuiserie ..... 1 808.70 F.

- LOGEMENT F. MARCEAU : Travaux d'assainissement des murs.
  coût total de la réparation ..... 7 023.92 F.
  dont plâtrerie ..... 5 955.57 F.
  électricité ..... 1 068.35 F.

- AMENAGEMENT SECRETARIAT de MAIRIE :
  en vue de son agrandissement, des devis sont présentés pour une somme de 5 913. 92 F.
  dont maçonnerie ..... 3 463..12 F.
  électricité, environ ..... 2 450. 80 F.
  La fourniture de papier peint et de peinture n'a pas pu être chiffrée, les travaux devant être réalisés par les employés communaux.

sont également évoqués :

- LES TRAVAUX de CARRELAGE au logement de FONCTION. Ils seront, sauf absence de moyens financiers suffisants, réalisés après le vote du B.P. 1986

- SANITAIRES à la MATERNELLE : Il est prévu, sur la demande de Mr l'Inspecteur d'Académie l'installation de 2 W.C. supplémentaires et d'un lavabo dans l'entrée de la maternelle. Ces travaux n'ont pas pu être chiffrés exactement car tous les devis demandés n'ont pas été fournis en temps utile.

COMMISSION de la VOIRIE :

Monsieur le Maire demande ensuite à la commission de la voirie de bien vouloir d'ores et déjà répertorier les chemins communaux nécessitant des travaux d'entretien ou de réparation, afin de faire établir des devis à prévoir au Budget Primitif 1986.

Suite à l'intervention de responsables du Club de Football, présents à la réunion et invités à s'exprimer par Mr le Maire, le Conseil Municipal décide prévoir une augmentation substantielle de la subvention de la J.S.S.S. au budget primitif 1986.
Pour la commodité du nettoyage des vestiaires du football, il est également demandé que ceux-ci soient carrelés. Monsieur le Maire invite donc les dirigeants à faire établir un devis de carrelage et à le soumettre au Conseil Municipal.

Suite à la parution de notre dernier bulletin et sur la remarque qui en a été faite, une rectification s'impose.
Nous annoncions, en effet, une consommation d'eau au stade de 1 510 m3 pour un montant de 6 115. 50 F.. Or, suite à des vérifications effectuées par les

responsables du football à plusieurs reprises, il est certain qu'il y a eu d'importantes fuites, expliquant cette consommation excessive. Ces fuites sont maintenant réparées, et la facture 86 devrait être moins élevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close par Mr le Maire.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

POUR L'INFORMATION des différentes SOCIETES :

la SALLE des FETES est retenue
- le 08 MARS .... dîner dansant CROIX ROUGE
- le 15 MARS .... bal ? Comité des Fêtes
- le 22 MARS .... mariage
- le 05 AVRIL ... Bal J.S. ST SEVERIN
- le 12 AVRIL ... Assemblée Générale 3eme âge

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

DECLARATIONS D'IMPOTS :

Les personnes qui n'ont pas reçu directement du CENTRE des IMPOTS de BARBEZIEUX leur feuille de déclaration de revenus 1985, pourront en trouver à la MAIRIE à partir du 17 FEVRIER.

XXXXXXXXXXXXXXXXX

ELECTIONS du 16 MARS :

La carte d'électeur valable pour le vote du 16 MARS est de couleur MAUVE.

DEUX bureaux de vote DISTINCTS seront installés à la MAIRIE.

L'UN, comme d'habitude, dans la PREMIERE SALLE, ou l'on votera pour les DEPUTES,

L'AUTRE, installé dans LA SALLE de REUNION du CONSEIL, ou l'on votera pour LES CONSEILLERS REGIONAUX.

VOUS VOTEREZ donc 2 FOIS, avec des ENVELOPPES de couleurs DIFFERENTES.

VOUS devrez voter LISTE ENTIERE, les bulletins sur lesquels des noms seraient rayés, seraient nuls.
TOUT sera indiqué dans les bureaux de vote. Si vous désirez des éclaircissements complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie qui, dans la mesure du possible, vous renseignera.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE ASSOCIATIVE

COMITE de JUMELAGE :

Nous avons appris avec tristesse le décès à l'âge de 41 ans de l'épouse de Mr ROME, familièrement appelé "Crevette".
Décès récent également de Mr LEONARD, père de Mme BALTHAZAR et de Mr LEONARD Marcel.
Que ces deux familles également éprouvées soient assurées de la sympathie de tous les ST SEVERINOIS DE Charente.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Dans la perspective de la prochaine venue de nos AMIS BELGES, aura lieu LE VENDREDI 14 FEVRIER à 20 H. 30 à la SALLE des FETES une réunion consacrée à la fabrication des ROSES en papier.

+ CLUB du 3ème AGE : +

REUNIONS HEBDOMADAIRES - Salle du CLUB - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

jeudi 13 février 86
jeudi 20 "
jeudi 27 "
jeudi 06 mars
jeudi 13 "

samedi 15 février
" 22 "
" 01 mars
" 08 mars
" 15 mars

+ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : +

Les adhérentes du Club adressent leurs plus vifs remerciements à Monsieur DARES pour un don important au CLUB de Gymn.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Le 22 février

DÎNER DANSANT de la GYMN

Vous avez déjà pu voir dans les magasins l'affiche de notre prochain dîner dansant.
C'est en effet, le 22 FEVRIER à 20 H. 30 que nous vous attendons TOUS sans distinction d'âge ou de sexe, DEGUISE ou NON... mais décidés à vous AMUSER et à passer une bonne soirée.

ET, pour 80 F., vous dégusterez :

Apéritif - salade niçoise - ris de veau - rosbeaf - légumes - salade - fromage - dessert - café -

vin à volonté.

Alors inscrivez-vous sans tarder et au plus tard le 15 FEVRIER, vous ne le regretterez pas. Appelez Mme MINORET 45.98.61.77
Mme LEGER 45.98.52.50

+ COMITE des FETES : +

Composition du BUREAU, suite à l'Assemblée Générale du 14.12.85

Ont été élus : Président : Monsieur MOREAU Jean-Clément
Vice Président Monsieur BORDAS Jean-Claude
Secrétaire : Monsieur PELLEGRIN André
Trésorier : Monsieur OSSARD Jean-François
Trésorier adjt Monsieur PELLEGRIN Henri

MEMBRES ACTIFS : SEGOND Denis . MOULIN Martine . MILHAC Alain . FERREIRA Jean-Franck . DURU Alain .

+ ASSOCIATION de COMMERÇANTS : +

L'ASSOCIATION des COMMERÇANTS DE ST SEVERIN remercie toutes les personnes qui par leur présence ont participé à la réussite du LOTO du 31 janvier.
Le bénéfice de cette manifestation servira à organiser, lors de la fête locale des journées commerciales, sans doute une loterie dotée de nombreux prix ...

ECHOS - COMMUNIQUES

AVIS de la SOCIETE MUSICALE D'AUBETERRE :

La SOCIETE MUSICALE "FANFARE et MAJORETTES D'AUBETERRE" recrute des MUSICIENS ou MUSICIENNES.

Pour les instruments nécessitant la connaissance du solfège, des cours gratuits sont donnés chaque vendredi à 18 H. à la SALLE des FETES d'AUBETERRE.

Les filles qui préfèrent les majorettes, les répétitions ont lieu chaque SAMEDI à 20 H. 30 à la SALLE des FETES D'AUBETERRE.

PARENTS, vous qui désirez des loisirs pour vos enfants, n'HESITEZ PLUS. LA MUSIQUE ou le BATON les occuperont sainement sous la surveillance d'une bonne équipe d'encadrement.

INSCRIPTIONS : Robert LACOSTE à AUBETERRE - Tél 45.98.53.13

DECLARATION SECHERESSE 1985 :

Le caractère de calamité agricole a été reconnu pour la sécheresse de l'été 1985. Les dossiers sont à retirer à la Mairie et à remettre avant le 28 FEVRIER 1986

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

n'oubliez pas

LE 08 MARS Votre soirée est retenue pour le

DÎNER DANSANT organisé

au profit de la CROIX ROUGE

Vous allez bientôt recevoir une INVITATION.

Les personnes désireuses d'assister à cette manifestation et qui n'ont pas reçu d'invitation sont priées de contacter Mme TAUPY Jacqueline 45.98.52.47